

1/3	Bancs de graviers végétalisés	24.22
	Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	3220

Directive habitat : Oui
Habitat prioritaire : Non

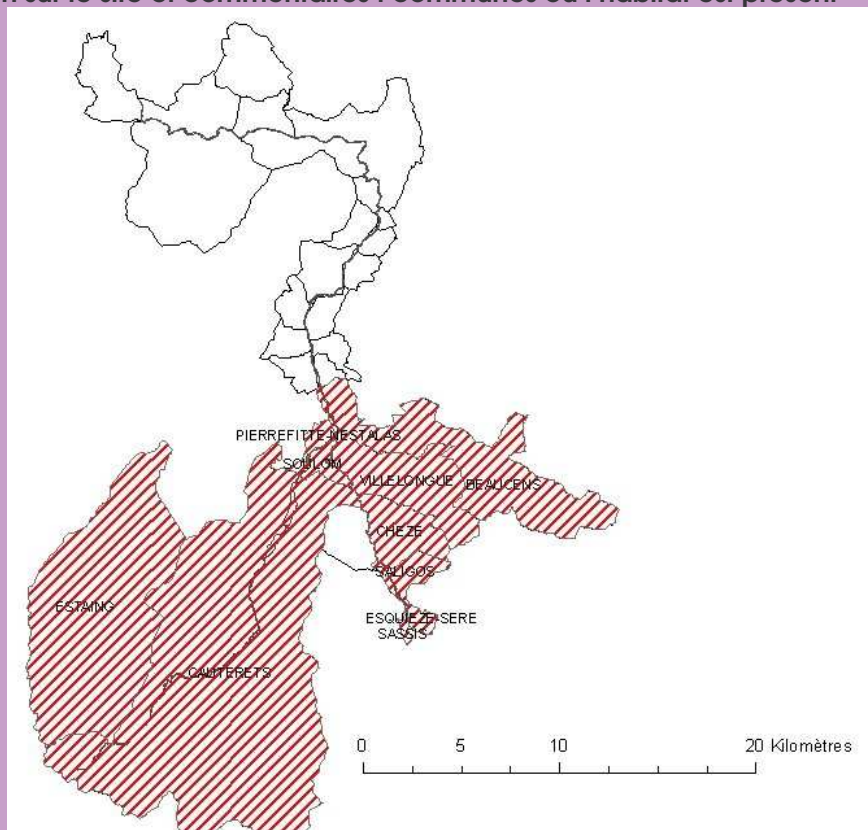
Répartition en Midi-Pyrénées, en France et/ou en Europe

Cet habitat est présent en Europe dans les régions biogéographiques arctico-alpines. En France, il est présent au niveau des cours d'eau torrentiels, essentiellement aux étages montagnard et subalpin mais également en stations abyssales, dans les massifs montagneux les plus importants : Alpes, Pyrénées, ainsi que Cévennes et Corse. En Midi-Pyrénées, on le trouve le long des cours d'eau de la partie amont du bassin Adour-Garonne.

D.FALLOUR-RUBIO, Beaucens



Carte de répartition sur le site et commentaires : communes où l'habitat est présent



2/3	Bancs de graviers végétalisés	24.22
	Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	3220

Autres intitulés

Code cahier d'habitat et intitulé : **3220-3 « Végétations ripicoles herbacées des cours d'eau pyrénéens »**

Correspondances phytosociologiques :

Végétation pionnière sur éboulis, graviers, blocs, classe : **Thlaspietea rotundifolii**

Communautés pionnières sur graviers, sables alluviaux, ordre : **Epilobietalia fleischeri**

Végétation herbacée des dépôts alluviaux, alliance : **Epilobion fleischeri**

Végétation pionnière montagnarde et subalpine des bords de torrents : association : **Erucastro nasturtiifolii-Calamagrostidetum pseudophragmitis**

Caractéristiques de l'habitat

Conditions stationnelles : observé sur le site entre 430 m et 1800 m d'altitude (formes très appauvries jusque 2000 m), sur les îles et berges des Gaves de Pau, de Cauterets et de Gavarnie. La pente de l'environnement est faible, donc sans exposition marquée. Le substrat est constitué de galets avec plus ou moins de graviers, sables et limons, les éléments grossiers étant toujours largement majoritaires par rapport aux éléments fins. La nappe alluviale est proche de la surface et le milieu subit des crues régulières qui emportent une partie de la végétation et limitent ainsi la compétition interspécifique.

Physionomie et structure : Cet habitat est une formation typiquement ouverte, à très faible recouvrement végétal (de quelques % à 20%), les espèces caractéristiques étant en général très espacées les unes des autres, souvent représentées par un seul individu par unité (île ou berge). Cependant, le milieu étant ouvert à la colonisation, si les crues deviennent insuffisantes, de nombreuses espèces d'autres formations s'installent (nombreuses prairiales, échappées de cultures et jardins, espèces exotiques envahissantes). La plupart des unités sont notamment fortement envahies par le Buddleia et dans une moindre mesure la Renouée du Japon et l'Impatience de l'Himalaya ; le Solidage géant étant plus limité aux zones ombragées et bien humides.

Cortège floristique : milieu très diversifié si l'on considère une grande surface (300 m²) pouvant contenir plus de 40 espèces typiques d'éboulis et de dalles rocheuses, calcicoles à acidicoles, accompagnées de plus de 100 espèces d'autres formations ; parmi les caractéristiques les plus typiques et régulièrement observées : **Rumex scutatus**, **Gypsophila repens**, **Erucastrium nasturtiifolium**, **Scrophularia canina**, **Anthyllis vulneraria**, **Linaria alpina**, **Reseda glauca**, **Chaenorhinum pumilus** et **C. organifolium**, **Arabis alpina**, **Arenaria serpyllifolia**, **Paronychia kapela serpyllifolia**, **Carduus carlinoides**, **Hutchinsia alpina**, **Saxifraga aizoides**

Observation sur le site

Observateur(s) : FALLOUR-RUBIO Delphine et PARDE Jean-Michel

Date(s) d'observation : avril à début octobre 2008

Etat de conservation de l'habitat et tendances d'évolution sur le site

Typicité/exemplarité : La présence, qui plus est à basse altitude, de certaines espèces montagnardes à subalpines et typiques d'éboulis justifie la détermination de l'habitat. La présence d'une grande diversité de ces espèces permet d'évaluer une **bonne typicité** de l'habitat pour plusieurs unités ; la **typicité** pouvant être considérée **moyenne** sur l'ensemble du site. L'envahissement de l'habitat par des espèces exotiques et de différents milieux non typiques diminue la typicité mais ce phénomène est cependant associé au caractère ouvert du milieu et devrait être analysé avec plus de recul.

Recouvrement :

Surface occupée sur le site : 11.57 ha pur et 16.4 ha en mélange

Pourcentage de recouvrement : 2.64 %

Nombre d'unités recensées : 30

Principales localités : **Beaucens** ; Soulom, Cauterets, Villelongue, **Chèze** et **Saligos**.

Représentativité : L'habitat n'a été observé qu'en amont du Lac des Gaves, à partir de 430 m. Les unités les plus diversifiées ont été observées à basse altitude (entre 430 - 450 m, puis 630 m) ensuite cette diversité semble diminuer parallèlement à l'augmentation de l'altitude.

Intérêt patrimonial : Cet habitat présente une **valeur patrimoniale importante** sur le site par la diversité d'espèces végétales montagnardes qu'il peut accueillir dont des espèces endémiques pyrénéennes. IL constitue un milieu apprécié par diverses espèces de **l'avifaune limicole** (dont petit gravelot et chevalier guignette).

C'est en outre un habitat utilisé par la **loutre** (marquage) .

Dynamique de la végétation :

Cet habitat, typiquement pionnier et ne supportant pas la concurrence, s'installe sur les îles et berges de galets nus régulièrement soumis à des crues qui rajeunissent le milieu (évolution régressive). Si l'hydrodynamique du cours est modifiée, entraînant une diminution de la fréquence et de la force de ces crues, l'habitat est progressivement envahi par des espèces d'autres formations végétales (notamment la prairie humide Cor. : 37.242) qui ferment le milieu, les espèces pionnières disparaissant parallèlement. Spatialement, sur une île ou berge encore soumise aux crues, l'habitat subsiste plus longuement sur la partie amont, tandis que se développe en aval des végétations ripicoles ligneuses (fourrés de saules arbustifs **UE : 3240**, potentiellement à Myricaire **UE : 3230**) et dans les zones les moins exposées (centre des îles ou arrière plan des berges) de la saulaie blanche ou de l'aulnaie glutineuse (**UE : 91E0**).

Habitats en contact : rivière à truite (Cor. : 24.12) ; galets nus (Cor. : 24.21) ; prairie humide (Cor. : 37.242) ; espèces de la friche (Cor. : 87) et des milieux anthropisés (Galio-Urticetea Cor. : 37.7 p.p.) ; végétations ripicoles ligneuses (**UE : 3240**) ; saulaies blanches et aulnaies-frênaies (**UE : 91E0**).

Synthèse globale sur l'état de conservation : moyen

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Toute modification contribuant à une diminution de la fréquence et de la force des crues ainsi que de la divagation du cours d'eau (barrages hydroélectriques, surcreusement du lit mineur, gravières, modification des berges, canalisation), entraîne la disparition de l'habitat et la non possibilité de sa reconstitution sur de nouvelles zones d'atterrissement. On peut ainsi constater sur diverses unités un enrichissement en l'absence de crues.

Sur quelques unités accessibles à du bétail (bovins ou équins ; Beaucens rive gauche), enrichies en nitrates, quelques espèces caractéristiques ont été observées mais l'habitat est apparu très appauvri.

Objectifs conservatoires sur le site

Maintenir, voire restaurer, le régime hydraulique des Gaves.

Limiter les espèces exotiques, notamment Buddleia et Renouée du Japon, capables de résister aux crues moyennes, sinon emportés et propagés en aval.

3/3	Bancs de graviers végétalisés	24.22
	Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	3220

Préconisations de gestion conservatoire

Action(s) :	<ul style="list-style-type: none"> -étudier et restaurer la dynamique fluviale, gestion des débits, -entretenir et restaurer la ripisylve, restaurer les annexes hydrauliques dans les saillots -préserver de la fréquentation du public -suivi de la qualité de l'eau -limiter les espèces envahissantes -suivi des habitats d'IC -adapter l'entretien et les travaux en rivière
Fiche(s) Action :	<ul style="list-style-type: none"> -GH01, GH02, GH06 -GH07, GH08 -GH12 -SA04 -SA06 -SA13 -CI01
Acteurs concernés :	SMDRA, collectivités, propriétaires, sylviculteurs, fédération de pêche

Sources documentaires

MNHN, Cahier d'Habitats Humides (Tome 3)

<http://eunis.eea.europa.eu>

<http://inpn.mnhn.fr>

<http://natura2000.environnement.gouv.fr>